S . I . C . S . M

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

☐ **Demande à compléter par le propriétaire et à déposer obligatoirement au service assainissement (immeuble Giacometti Mansarde) avec le dossier de permis de construire ou de déclaration préalable.**

☐ **Demande à compléter par le propriétaire et à transmettre au SPANC lors d'une réhabilitation d'un dispositif d'assainissement autonome.**

COMMUNE DU ROBERT

Numéro de dossier : ..... **Date de la demande :** .....

Nature de la demande:

☐ Permis de construire N° ..... ☐ Permis d' aménager N°.....

☐ Déclaration préalable ☐ Réhabilitation de l'assainissement

1- DEMANDEUR

NOM, Prénoms ou Raison sociale :.....
Adresse complète : .....
.....
Code Postal.....**Commune :** .....
Téléphone domicile : ..... **Portable :** .....**Fax**.....
Email : .....

2- LIEUX D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Adresse complète : .....
.....
Code Postal.....**Commune :** .....

3- CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

L'installation se fait dans le cadre d'une:

☐ Construction neuve ☐ Réhabilitation de l'existant

Maison d'habitation individuelle

☐ Habitation principale ☐ Habitation secondaire ☐ Location

Nombre de chambres : .....

Nombre de pièces principales : ..... *(Nombre de pièces principales = Nombre de chambres + 2)*

Nombre d'usagers ou d'habitants : .....

Superficie de l'habitation en m² : .....

Parcelle comportant plusieurs logements

Nombre de logements : ..... Nombre de pièces principales par logement : .....

Capacité d'accueil : .....

Autre type de bâtiment

☐ Local commercial ☐ Local industriel

☐ Autre : .....

Nature de l'activité : .....

Nombre de couverts (restaurant) : .....

Nombre d'usagers ou de postes de travail : .....

Autres renseignements : .....

4- CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Références cadastrales de la parcelle

☐ Section de la parcelle : .....

☐ Numéro de la parcelle : .....

Superficie de la parcelle :.....m²

Superficie disponible pour l'assainissement :.....m²

Aptitude à l'assainissement non collectif

- Classement dans l'étude de zonage spécifique à la commune : .....
- Pente de la partie du terrain destinée à l'assainissement :

☐ Horizontal ☐☐ Pente faible - 0 à 5 % ☐☐ Pente moyenne - 5 à 10 % ☐ Pente forte - >10 %

- Nature du sol entre 50 cm et 1 m de profondeur :

☐ terre végétale ☐ sable ☐☐ alluvions, graviers ☐ argile ☐ roche granitique ☐ roche calcaire

- Perméabilité : valeur de K (coefficient de perméabilité fournie par l'étude de sol)) : .....
- Profondeur de la nappe phréatique si présence (fournie par l'étude de sol) :

☐ inférieur à 1 m ☐☐ comprise entre 1 m et 2 m ☐☐ supérieure à 2 m

- Présence de points d'eau à moins de 35 m du dispositif d'assainissement (puits, forage, source…)

☐ OUI ☐ NON

Si oui, veuillez fournir une attestation de non utilisation pour la consommation humaine

---

Mode d'alimentation en eau potable :

☐ Réseau public ☐ Ressource privée

Si alimentation par une ressource privée, déclaration obligatoire au préfet (DSDS)

Nature de la ressource privée : ☐☐ puits profondeur :.....
☐☐ forage profondeur :.....
☐☐ réseau privé
☐☐ source

Présence d'un captage d'eau (puits, forage, source) sur le terrain ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, est il destiné à la consommation humaine ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : .....m

Destination des eaux pluviales : *Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit.*

☐ Réseau de surface (égout pluvial, fossé, caniveaux…) ☐ Infiltration sur la parcelle
☐ Rétention (cuve, réservoir, mare…) ☐ Autre : .....

5- CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Filière déterminée par : ☐ le propriétaire ☐ un bureau d'étude (joindre l'étude de sol)

Schéma type d'une filière réglementaire

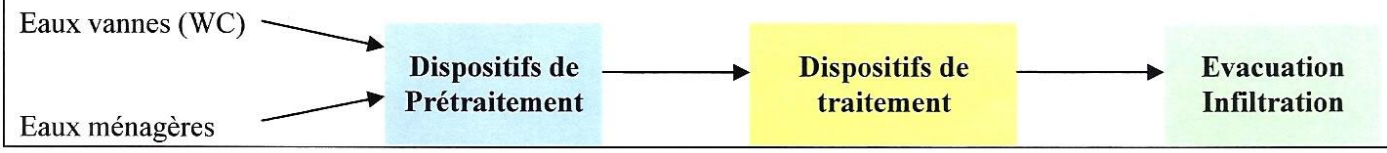

(Salle de bain, cuisine)

Dispositifs de prétraitement

☐ FOSSE TOUTES EAUX Volume : ..... m3 (minimum 3 m3)
☐ BAC À GRAISSE (facultatif) Volume : l
☐ Autre (joindre un descriptif détaillé du dispositif ainsi que la note de calcul) : .....
.....

NB : Le bac à graisse n'est obligatoire que pour les restaurants, ainsi que pour les habitations individuelles possédant une fosse toutes eaux positionnée à plus de 10 mètres de l'habitation.

Dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation par le sol

Sol perméable (infiltration dans le sol)

☐ TRANCHEES D'EPANDAGE À FAIBLE PROFONDEUR EN SOL NATUREL
Nombre de tranchées : .....
Longueur totale des tranchées : ..... m
Largeur totale des tranchées : ..... m

☐ LIT D'EPANDAGE
Nombre de drains : .....
Surface du lit d'épandage : .....m²

☐ FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINE
Surface : ..... m²
Profondeur : .....

Sol imperméable

☐ FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINE (largeur réglementaire de 5 mètres)
Surface : ..... m²
Profondeur : .....
Exutoire : .....

☐ FILTRE À SABLE HORIZONTAL DRAINE
Surface : ..... m²
Exutoire : .....

☐ FILTRE COMPACT A ZEOLITHE
Surface : .... m²
Exutoire : .....

Sol avec remontée de nappe ou sol inondable

☐ TERTRE D'INFILTRATION
Surface supérieure du tertre : .....m²
Surface inférieure du tertre : ..... m²
Semi-enterré : ☐ OUI ☐ NON
Exutoire : .....

6- ENGAGEMENTS

Le pétitionnaire certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;
- réaliser son installation d'assainissement non collectif en son entier, conformément à la réglementation en vigueur (1) et au projet tel qu'il aura été approuvé ;
- présenter à l'installateur l'avis technique du SPANC ;
- compléter et à adresser la demande de contrôle du dispositif d'assainissement non collectif au SPANC en vue de la vérification technique des ouvrages avant remblaiement ;
- à ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- à assurer le bon fonctionnement de son installation.

Le pétitionnaire certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire.

Fait à ..... le ..... /...../..... **Signature**

(1) A la date du 1er janvier 2007, la réglementation en vigueur est basée sur les arrêtés du 6 mai 1996 et la norme XP DTU 64.1 AFNOR de mars 2007 (ex DTU 64.1, août 1998).

Pièces à joindre à la demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

- le formulaire de demande d'installation dûment complété,

- un plan de situation de la parcelle (1/25000 à 1/5000ème),

- un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé (au 1/200 ou 1/500ème). Il est constitué par un profil en long sur lequel seront portés la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions des ouvrages,

- un plan de masse sur base cadastrale ou plan géomètre précisant :
  - l'emplacement de l'habitation et les limites de propriété,
  - le sens de la pente,
  - la position des différents ouvrages d'assainissement prévus (fosse toutes eaux, épandage, rejet) et des canalisations,
  - le dimensionnement des ouvrages (volume de la fosse toutes eaux, surface de l'épandage),
  - la nature et la position de l'exutoire (lieu de rejet) des eaux traitées,
  - l'emplacement des voies de circulation et des arbres,
  - l'emplacement des puits, captages, sources, cours d'eau … dans un rayon de 50 m,

- une notice technique sur le dispositif autonome envisagé,

- une photo de la parcelle avec visualisation de la pente (facultative mais recommandée !)

- une étude de sol est fortement recommandée afin de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. En l'absence d'expertise géologique à la parcelle, le demandeur pourra se référer, sous sa responsabilité, aux indications de la carte d'aptitude des sols pour définir la filière (la carte d'aptitude des sols est disponible en mairie si elle a été réalisée).

  Cependant, dans le cas où l'installation concerne un immeuble autre qu'une maison d'habitation individuelle, (ensemble immobilier ou installation diverse rejetant des eaux usées domestiques) et conformément à l'article 9 du règlement de service du SPANC , le pétitionnaire **doit** réaliser une étude particulière destinée à justifier la conception, l'implantation, les dimensions, les caractéristiques, les conditions de réalisation et d'entretien des dispositifs techniques retenus ainsi que le choix du mode et du lieu de rejet (article 14 de l'Arrêté du 6 mai 1996).

Il est rappelé que la filière d'assainissement non collectif doit impérativement être réalisée conformément au projet, aux prescriptions techniques définies par l'arrêté du 6 mai 1996 et aux consignes de mise en œuvre de la Norme XP DTU 64.1 AFNOR de mars 2007 (ex DTU 64.1 d'août 1998).

NOTA : il sera fait retour à l'expéditeur de tout dossier parvenu incomplet

S . I . C . S . M

DEMANDE DE CONTROLE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A conserver et à renvoyer avant remblaiement des ouvrages au S.I.C.S.M., Service Public d'Assainissement Non Collectif, Avenue des Ecoles, 97215 Rivière-Salée

COMMUNE DU ROBERT

Numéro de dossier : .....

Concerne :
☐ Permis de construire : N° .....
☐ Déclaration préalable
☐ Réhabilitation de l'assainissement
☐ Permis d' aménager : N°.....

PROPRIETAIRE

NOM, Prénoms:.....
Adresse complète : .....
.....
Code Postal.....Commune : .....
Téléphone domicile : ..... Portable : .....Fax.....
Email : .....

INSTALLATEUR ***(Si celui-ci est différent du propriétaire)***

NOM, Prénoms:.....
Adresse complète : .....
.....
Code Postal.....Commune : .....
Téléphone domicile : ..... Fax .....
Email : .....

LIEUX D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Adresse complète : .....
.....
Code Postal.....Commune : .....

Les travaux d'installation du système d'assainissement non collectif sur ma propriété sont achevés. Les tampons de visites et les regards de contrôle sont au niveau du sol. Le dispositif d'assainissement autonome n'est pas remblayé.
Je m'engage à prendre contact avec le SPANC (Tél. : 0596 68 10 34) afin de convenir d'un rende-vous. Cette vérification aura lieu sous quinze jours.
J'autorise ce service à effectuer sur ma propriété le contrôle de bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature